



**CONSEIL
DE QUARTIER**
DE L'AÉROPORT

**9^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Mardi le 9 novembre 2021, 19 h,
au Centre de Loisirs des Trois-Saisons
1390 rue Buffon, Québec**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Réjean Martel	Président
M. Laurier Bérubé	Vice-président
M ^{me} Aline Dumont	Secrétaire
M ^{me} Alicia Montoni	Trésorière
M ^{me} Maude Lortie	Administratrice
M. Sébastien Deveault	Administrateur
M. Lothar Marzell	Administrateur
M ^{me} Élisabeth Rancourt	Administratrice

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENTS :

M ^{me} Julianne Bossé	Administratrice
M ^{me} Lisa Baril-Gravel	Administratrice

2 citoyens sont présents

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance, la première en présentiel depuis mars 2020.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 12 octobre 2021	19 h 05
4.	Suivi au procès-verbal	19 h 10
	<ul style="list-style-type: none">• Réponse de la Ville sur le problème de vitesse Rang St-Ange• Réponse concernant la vitesse permise sur le rang des Mines et le rang St-Ange• Réponse concernant le trottoir sur la rue Saint-Yves entre la rue Thivierge et la rue Huot• Réponse concernant les actions concrètes sur l'application du Règlement sur les appareils de chauffage au bois• Réponse des questions à Mme Savard concernant les suivis du mois de juin	
5.	Période d'intervention des citoyens	19 h 20
6.	Dossier du conseil de quartier	19 h 40
	<ul style="list-style-type: none">• Dossier agricole et VDAAA• Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : projet du conseil de quartier• Qualité de l'air• Dossier sécurité près des écoles• Table concertation vélo• Autre(s) dossier(s)	
7.	Trésorerie	20 h 50
8.	Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h 55
9.	Informations et correspondance	21 h 10
10.	Levée de l'assemblée	21 h 15

RÉSOLUTION CQA-21-CA-39

Sur proposition de M^{me} Alicia Montoni, appuyée par M^{me} Maude Lortie, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 OCTOBRE 2021

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION CQA-21-CA-40

Sur proposition de M^{me} Aline Dumont, appuyée par M^{me} Alicia Montoni, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 12 octobre 2021 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

4.1 Réponse de la Ville sur le problème de vitesse Rang St-Ange

M. Réjean Martel présente les réponses de la Ville suite au questionnement du Conseil sur la réalisation d'une analyse de vitesse pour le rang Saint-Ange.

Question : Quelle est la période que la Ville prévoit pour le déploiement du projet pilote de marquage sur la rue St-Félix à Cap-Rouge ?

Réponse : Période estivale 2022

Question : De quel type de marquage parle-t-on ?

Réponse : Marquage de dents de dragon. Il s'agit de triangles blancs situés en rive des voies de circulation afin de resserrer virtuellement l'espace et ainsi réduire la vitesse à laquelle les véhicules circulent. Des projets similaires dans d'autres pays ont démontré des résultats prometteurs.

Question : Considérant que la réalité de ces deux artères (rue Saint-Félix et rang Saint-Ange) peut être différente, pourquoi la Ville considère que le même type de mesures peut fonctionner dans les deux cas ?

Réponse : Un projet pilote similaire est également prévu en 2022 sur l'avenue Notre-Dame dont le caractère se rapproche plus de celui du rang St-Ange.

M. Réjean Martel se demande en quoi constitue le marquage en dents de dragon et s'il est possible d'avoir un aperçu visuel. M. Ernesto Salvador en prend note.

4.2 Réponse concernant la vitesse permise sur le rang des Mines et le rang St-Ange

M. Réjean Martel se demandait s'il y allait y avoir un arrimage quant à la vitesse permise pour le rang Saint-Ange (50 km/h) et le rang des Mines (60 km/h).

M. Ernesto confirme que la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a récemment adopté un règlement concernant l'abaissement de la limite de vitesse et la modification de la signalisation dans ses rues. Il se renseignera par rapport à la limite de vitesse des autres artères similaires du quartier de l'Aéroport, telle que l'avenue Notre-Dame.

4.3 Réponse concernant le trottoir sur la rue Saint-Yves entre la rue Thivierge et la rue Huot

M. Ernesto Salvador Cobos a informé le Conseil qu'actuellement la Ville analyse la possibilité et la faisabilité de compléter le trottoir sur la rue Saint-Yves entre la rue Thivierge et la rue Huot, voire de le prolonger jusqu'à la rue Champs-Élysées. Cette analyse est réalisée dans le cadre de l'évaluation du cheminement scolaire de l'école Jouvence.

M^{me} Alicia Montoni et M^{me} Maude Lortie répondent que c'est bien la portion sur la rue Saint-Yves qui est manquante pour sécuriser le parcours scolaire, et non pas l'ajout d'un second trottoir sur la rue Thivierge.

4.4 Réponse concernant les actions concrètes sur l'application du Règlement sur les appareils de chauffage au bois

M. Ernesto Salvador Cobos a informé le Conseil que l'équipe responsable du dossier sera en mesure de présenter une réponse complète au cours de la deuxième semaine de novembre, car la planification de certaines mesures est en cours. Il a également partagé un segment d'information de l'infolettre municipale, [Deux nouvelles règles pour des feux de bois moins polluants](#), qui rappelle les interdictions de chauffage au bois lors d'avertissements de smog et la certification des appareils de chauffage au bois.

4.5 Réponse des questions à M^{me} Savard concernant les suivis du mois de juin

M. Réjean Martel n'a pas de nouveau pour le moment. Lorsqu'entrera en poste le prochain élu, ces questions lui seront acheminées.

M^{me} Aline Dumont mentionne que les travaux de la nouvelle signalisation au coin des rues Notre-Dame et Frenette sont en cours, mais qu'ils ne sont pas terminés.

M. Ernesto Salvador Cobos a relancé la Ville concernant l'échéancier pour la construction d'un trottoir sur la rue de la Famille et Paul IV, la réduction de la vitesse sur la rue Notre-Dame et le cas de la piscine Lemay, mais il n'a pas encore eu de retour.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Un citoyen fait mention que malgré la réduction de la limite de vitesse de 50 à 30 km/h sur la rue Champigny Est, les automobilistes continuent d'utiliser cette rue comme voie de transit aux heures de pointe et ce, sans ralentir. M. Réjean Martel répond que cette problématique a été signalée à la Ville et qu'une analyse de circulation est en cours pour améliorer la situation. Le Conseil continue de surveiller le dossier.

Un autre citoyen s'interroge sur le fonctionnement des feux de circulation à déclencheur, notamment celui qui se trouve devant le Collège de Champigny sur la route de l'Aéroport, qui vire au rouge même la fin de semaine et au milieu de la nuit. M. Ernesto Salvador Cobos s'informerait pour faire venir un responsable de la mobilité de la Ville pour répondre aux nombreuses questions de circulation routière du Conseil et des citoyens.

6. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

6.1 Dossier agricole et VDAAA

M. Lothar Marzell fait part qu'il y a eu une première rencontre exploratoire du comité (seuls deux membres du comité sur quatre étaient présents) pour ébaucher ce qui pourrait constituer un positionnement en matière d'aménagement du territoire du quartier qui tiendrait compte des enjeux socio-environnementaux globaux et des besoins pour faciliter une transition écologique. La prochaine rencontre sera établie selon la disponibilité de l'ensemble des membres du comité et aura pour but de préciser l'orientation qu'il voudrait se donner.

6.2 Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : projet du CQ

M. Sébastien Deveault mentionne que les acteurs et actrices sont nommé.e.s et que le tournage des vidéos est prévu à la fin novembre. M. Sébastien Deveault et M^{me} Élisabeth Rancourt seront présents au tournage. Des extraits seront présentés au prochain Conseil. Le bilan financier sera remis avant le 30 novembre 2021.

M^{me} Élisabeth Rancourt souligne que le plan de diffusion (date, ordre et supports de diffusion des vidéos) reste à préciser.

M. Sébastien Deveault précise que pour continuer avec un projet de sécurité routière en 2022, il faut de nouveau soumettre la demande avant le 30 novembre 2021.

M^{me} Alicia Montoni exprime l'intérêt d'un projet de formation sur la sécurité à vélo donnée aux élèves par un formateur externe.

M. Réjean Martel sonde le Conseil pour savoir s'ils sont intéressés à poursuivre le projet de capsules vidéo pour l'année prochaine. Les membres se montrent favorables à l'unanimité.

6.3 Qualité de l'air

Il n'y a pas de nouveaux développements pour le moment.

6.4 Dossier sécurité près des écoles

M. Sébastien Deveault suggère de réaliser un sondage pour mesurer l'intérêt des citoyens pour le déneigement de la passerelle piétonne entre la rue Buffon et la rue de l'Étincelle, à l'aide d'une grande affiche, de petites affiches et/ou de dépliants.

M^{me} Élisabeth Rancourt explique qu'un code QR sur l'affiche mènerait à un sondage qualitatif en ligne pour obtenir l'avis des citoyen.ne.s sur le déneigement de cette passerelle, dans un esprit de collaboration avec la Ville. Elle présente des exemples de questions.

M. Réjean Martel sonde les administrateur.trice.s pour connaître leur avis sur ce projet. Les membres se montrent favorables. M. Ernesto Salvador Cobos s'informerait pour les questions de budget.

RÉSOLUTION CQA-21-CA-41

Sur proposition de M. Laurier Bérubé, appuyé par M^{me} Aline Dumont, il est résolu d'autoriser un budget d'un maximum de 300\$ pour la réalisation d'affiches pour le sondage sur la passerelle piétonne entre la rue Buffon et la rue de l'Étincelle.

6.5 Table de concertation Vélo

M. Laurier Bérubé a relayé le nom de M^{me} Julianne Bossé comme représentante du quartier à la Table vélo. La dernière rencontre d'octobre de la Table portait sur les échanges avec les différents partis qui se présentaient aux élections municipales quant au développement du vélo utilitaire et à l'allongement de la saison cyclable.

6.6 Autre(s) dossier(s)

M. Réjean Martel annonce qu'il y aura une nouvelle rencontre sur la participation publique ouverte à tous les administrateurs et administratrices jeudi le 11 novembre.

7. TRÉSORERIE

M^{me} Alicia Montoni informe qu'il y a actuellement 6 680,05 \$ au compte, incluant la subvention du Conseil de quartier et l'une des deux subventions de 3 000 \$ du Centre de services scolaire des Découvreurs reçues pour le projet de sécurité autour des écoles.

RÉSOLUTION CQA-21-CA-42

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyé par M^{me} Aline Dumont, il est résolu de verser 15,50\$ à M. Lothar Marzell pour des frais de rencontre.

RÉSOLUTION CQA-21-CA-43

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyé par M. Lothar Marzell, il est résolu de verser 80\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance du Conseil de l'Aéroport du 9 novembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

8. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Il n'y a pas d'interventions.

9. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCE

M. Ernesto Salvador Cobos fait part que le Conseil a reçu la revue Urbanité.

10. DIVERS

Il n'y a pas d'interventions.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 21 h 03.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Réjean Martel et M^{me} Aline Dumont.

SIGNÉ

SIGNÉ

Réjean Martel, président

Aline Dumont, secrétaire